

Paris, le 20 juillet 2004 - N° 155/D130

RÉUNION DU BUREAU DU CNIS DU 24 JUIN 2004

Relevé de conclusions

PARTICIPANTS

Membres du Bureau

M. BOMPARD Jean-Pierre
M. CHARPIN Jean-Michel
M. CHEVALLIER Patrice
M. DESCOLONGES Pierre-Marie
M. DUPORT Jean-Pierre
M. DURAND Denis
M. ENFRUN Bernard
M. KLEINPETER Marc-Antoine
M. LAROSE André
M. NESPO Claude
M. RENARD Yvonick
M. ROBIN Benoît
M. ROBINE Bruno
M. VINCENT François

Organisme représenté ou titre de présence

CFDT
Insee
APCM (suppléant)
Membre du Conseil, élu
Président du Bureau, vice-président du Cnis
CGT
Banque de France
Représentant le Commissaire au Plan
CFTC
CGPME
MEDEF
CGT-FO (suppléant)
ACFCI
CFE-CGC

Autres participants

M.	BERTHIER Jean-Pierre	Insee
M.	BOURGEOIS Lucien	APCA
M.	LE DUIGOU Jean-Christophe	CGT (membre du CEIES)
M.	LE GLÉAU Jean-Pierre	Insee, chef du département de la coordination statistique
M.	LHERITIER Jean-Louis	Insee
M.	MARCHAND Olivier	Insee
M.	PUIG Jean-Pierre	Secrétaire général du Cnis
M.	RAOUL Emmanuel	Min. Equipement, transports, aménagement du territoire, tourisme et mer-SES
M.	ROUSSEL Patrice	Insee
M ^{me}	SAGLIETTI Carla	Secrétaire générale adjointe du Cnis
M.	ULLMO Yves	Cour des comptes

Membres du Bureau absents excusés

M.	GARAGNON Jacques	Président du Comité du label
M.	GILOT Alain	Min. Ecologie et développement durable
M.	LEFEBVRE Jean	CGT-FO (représenté par Benoît ROBIN)
M.	PAILLARD Francis	APCM

ORDRE DU JOUR

I - Introduction du Président

II - Présentation des rapports des missions et groupes de travail du Cnis :

- Mission de l'Inspection générale de l'Insee « La connaissance statistique de l'offre de produits industriels sur le marché intérieur français » Patrice Roussel
- Mission conjointe de l'Inspection générale de l'environnement et de l'Insee « Mise en oeuvre du règlement européen sur les déchets » MM. Alain Gilot et Patrice Roussel
- Groupe de travail « sur les comparaisons macro-économiques en France entre l'agriculture et les autres activités économiques » MM. Yves Ullmo, Lucien Bourgeois et Jean-Pierre Berthier

III - Point sur les autres groupes de travail du Cnis :

- Poursuite des travaux sur l'harmonisation des concepts et la comparabilité des sources statistiques sur l'emploi agricole - Olivier Marchand
- Proposition de groupe de travail sur « la mesure des échanges internationaux de services » par la formation « Monnaie, finance, balance des paiements » en liaison avec la formation « Commerce, services »
- Proposition de groupe de travail sur les besoins d'informations statistiques du Ministère de l'Équipement, des Transports, de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de la Mer
- Autres groupes de travail

IV - Actualités internationales (Jean-Michel Charpin et Jean-Louis Lhéritier)

V - Présentation des projets d'avis sur les programmes statistiques 2005 (Jean-Pierre Puig et Carla Saglietti)

VI - Points divers

I. INTRODUCTION

M. Jean-Pierre Duport accueille M. Jean-Christophe Le Duigou qui participera désormais aux débats du Bureau en tant que membre français du CEIES.

II. PRESENTATION DES RAPPORTS DES MISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL DU CNIS

1. Mission de l'Inspection générale de l'Insee sur « La connaissance statistique de l'offre de produits industriels sur le marché intérieur français »

M. Patrice Roussel présente les grandes lignes du rapport puis un débat s'ensuit au cours duquel M. Yvonick Renard donne son accord sur les recommandations. M. François Vincent se demande si un besoin particulier n'existe pas dans le domaine du médicament et M. Jean-Pierre Duport souligne les difficultés méthodologiques à établir une frontière entre production et services.

2 Mission conjointe de l'Inspection générale de l'environnement et de l'Insee sur la « mise en œuvre du règlement européen sur les déchets »

En l'absence de M. Alain Gilot, co-auteur du rapport, excusé, M. Patrice Roussel rappelle que le règlement européen de 2002 sur les déchets prendra effet fin 2004 avec une demande de résultats très complets. La mission a souligné la nécessité d'une meilleure coordination des administrations détentrices d'information et le rôle central de l'Ifen pour permettre de fournir l'information en évitant si possible de mettre en place des enquêtes nouvelles.

M. Jean-Christophe Le Duigou demande si un préalable nécessaire ne consiste pas à définir au niveau européen la notion de déchets ce à quoi M. Patrice Roussel répond qu'une difficulté de mise en œuvre du règlement tient justement à ce qu'une définition est encore en cours d'élaboration. M. Jean-Pierre Bompard cite le cas des déchets nucléaires, dont la définition n'est pas claire, mais pour lesquels des politiques de traitement ont pu néanmoins être mises en place.

M. Yvonick Renard souligne que l'environnement est un domaine trans-sectoriel et que le recentrage du système d'information statistique sur l'Ifen devrait faciliter les choses. M. Bruno Robine cite l'exemple des Hauts-de-Seine où les entreprises ont montré leur intérêt pour le traitement des déchets dans le cadre d'une « bourse aux déchets ». M. Jean-Pierre Duport, en tant qu'ancien responsable de plans d'élimination des déchets en Ile-de-France, souligne la difficulté d'améliorer la connaissance en ce domaine. La plus grande difficulté concerne selon lui les déchets industriels. M. Patrice Chevallier cite également la difficulté de connaissance dans le domaine des déchets domestiques pris en charge par les professionnels (machines à laver, télévisions,...).

En conclusion, M. Patrice Roussel s'inquiète d'une diffusion, au niveau européen, de chiffres qui ne sont pas comparables actuellement et le seront seulement en 2006. M. Jean-Pierre Duport demande aux rapporteurs, chargés par ailleurs du suivi des recommandations, de faire un point au Bureau lorsqu'ils jugeront le moment opportun.

3. Présentation du rapport du groupe de travail du Cnis sur « Les comparaisons macro-économiques en France entre l'agriculture et les autres activités économiques »

M. Yves Ullmo, président du groupe de travail, souligne d'abord l'excellente collaboration entre la Commission des comptes de l'agriculture, à l'origine de la demande, et le Cnis. Il indique que le groupe de travail a construit un tableau d'indicateurs tout à fait intéressants ; par ailleurs, il a fait le choix de constituer un compte de patrimoine pour l'agriculture plutôt qu'un compte de la CSP agricole mais l'intérêt d'un compte des ménages agricoles reste entier.

M. Lucien Bourgeois, co-rapporteur, indique que le groupe a permis de construire une batterie d'indicateurs nouveaux permettant des comparaisons avec les autres secteurs mais également de suivre les évolutions de la production, du revenu annuel et du patrimoine des agriculteurs. Des séries longues remontant à 1978 ainsi que les premiers éléments d'un compte de patrimoine ont pu être réalisés. Il se félicite également de la qualité d'écoute et de la compétence des différents participants du groupe. Il ajoute qu'en matière de diffusion des statistiques européennes, des améliorations sont sensibles mais qu'il reste des efforts à accomplir ; il souhaite que l'Insee et le Scees jouent un rôle d'interface entre les utilisateurs publics et Eurostat. Il souligne également les divergences existantes entre les statistiques produites par la MSA et le Scees en matière d'emploi agricole.

M. Jean-Pierre Bompard observe qu'en matière d'emploi, le choix de l'unité ETP (équivalent temps plein) est intéressant pour calculer des ratios mais qu'il n'a pas de sens sur le plan social dans un secteur où règne la pluri-activité. Il se demande si les estimations du compte de patrimoine prennent en compte l'effet des prêts bonifiés très favorables. M. Yves Ullmo considère les deux approches, en termes d'ETP et d'effectifs, comme complémentaires ; d'autre part, il ne pense pas que la valeur du patrimoine puisse être liée aux taux d'intérêt. M. Jean-Pierre Berthier, co-rapporteur, précise qu'après examen, le groupe n'a pas retenu les effectifs du fait d'une disponibilité statistique insuffisante. M. Pierre-Marie Descolanges, au nom du CESR d'Ile-de-France, souligne l'importance d'une approche socio-économique pour mieux éclairer les politiques d'insertion professionnelle.

Le Président conclut sur la nécessité de maintenir les deux approches et regrette l'absence d'un représentant de la FNSEA dans cette discussion.

III. POINT SUR LES PROPOSITIONS DE GROUPES DE TRAVAIL DU CNIS

1. Poursuite des travaux sur l'harmonisation des concepts et la comparabilité des sources statistiques sur l'emploi agricole

M. Olivier Marchand rappelle que, en 2001, dans le cadre de la relance du projet Estel qui vise une synthèse des sources administratives sur l'emploi au niveau local, un partenariat a été conclu entre la MSA et l'Insee. L'objectif est de mieux apprécier la multi-activité et éviter les doubles comptes. Les travaux se poursuivent et des premiers résultats sur l'année 2002-2003 seront bientôt disponibles. Un Insee Première en collaboration MSA/Insee sera publié avant la fin de l'année 2004 et permettra de montrer la spécificité et la complémentarité de l'ensemble des sources. Le travail se poursuivra dans cette collaboration et il ne paraît pas utile de créer un groupe de travail comme cela avait été évoqué.

2. Proposition de groupe de travail sur « La mesure des échanges internationaux de services »

M. Jean-Pierre Puig précise que ce groupe de travail technique est proposé par la formation « Monnaie, finance, balance des paiements » en liaison avec la formation « Commerce, services ». Le projet de mandat se propose de réconcilier les différentes méthodes de collecte et de comptabilisation des échanges de services selon les sources en vue de mieux cerner l'information disponible sur la mesure de l'internationalisation des services et de mieux répondre aux nouvelles demandes en matière de décomposition sectorielle et de ventilation géographique.

Il remarque que le champ de la réflexion devra être précisé dans le mandat, dans la mesure où, par exemple, le champ des transports et du tourisme, relevant d'une autre formation, sera exclu. Par ailleurs, bien que ce groupe de travail soit nécessairement resserré du fait de son caractère très technique, il paraît souhaitable que les partenaires sociaux y soient représentés.

M. Denis Durand intervient pour demander que le groupe se saisisse également des conséquences économiques et sociales, en particulier en matière d'emploi, de la présence de filiales étrangères en France et des délocalisations.

M. Bernard Enfrun exprime la satisfaction de la Banque de France car il existe, selon lui, un vrai besoin de confronter les sources sur ces questions. Il souligne la difficulté que représentent les services internationaux entre filiales auxquels s'intéresse particulièrement la Banque de France mais il reconnaît que cette question est peut-être un peu large pour être traitée par le groupe.

M. Yvonick Renard signale l'intérêt du Medef pour ce groupe de travail et annonce la participation de participants de plusieurs secteurs. La question de la délocalisation est une préoccupation mais doit être dissociée du groupe. Il demande que les travaux du groupe soient présentés à la formation « Monnaie, finance, balance des paiements » mais également à la formation « Système productif ».

M. Bruno Robine marque également son intérêt pour le groupe de travail qui correspond à un besoin déjà ancien et se demande si les services immatériels seront inclus dans les travaux.

Le problème, selon lui, n'est plus seulement celui de la délocalisation mais du développement de services nouveaux : il est nécessaire de mesurer ce qui va se créer à l'étranger et que la France va importer.

M. Jean-Pierre Bompard souhaite que la question des délocalisations ne soit pas abordée de manière caricaturale et à sens unique ; il souhaite que les services de santé soient inclus et indique que la CFDT est prête à participer.

Mme Carla Saglietti précise que le Président de la formation « Monnaie, finance, balance des paiements » souhaite une forte implication des organisations patronales et syndicales.

En conclusion, le Président confirme la création du groupe et demande que le mandat soit complété en fonction des recommandations du Bureau.

3. Proposition de groupe de travail sur « L'inventaire des besoins d'information sur les transports »

M. Emmanuel Raoul présente les objectifs du groupe de travail proposé à l'initiative de la formation « Transports, tourisme » et qui se situe en complément des travaux sur le moyen terme. Il s'agit de réaliser un inventaire hiérarchisé des besoins d'information dans un contexte où les liens entre le ministère de l'équipement et les opérateurs se distendent et où ceux-ci invoquent sur un champ croissant le secret commercial. Il en résulte une diminution de l'information collectée alors que les besoins pour évaluer *ex ante* et *ex post* les investissements sont croissants. Or, dans certains domaines, les choses se passent mieux, par exemple dans les télécommunications.

Sous l'égide du Cnis et en étroite collaboration avec le ministère de l'équipement et l'Insee, le groupe aura donc à recenser l'information disponible ainsi que les besoins en les hiérarchisant et fera ensuite des recommandations pour améliorer la situation existante. Son horizon temporel est d'un an.

M. Jean-Pierre Duport confirme l'intérêt du groupe et l'existence de besoins d'information importants alors que la SNCF limite les données fournies dans une perspective d'ouverture à la concurrence.

M. Denis Durand reconnaît que le champ du groupe est déjà vaste mais pense qu'il serait intéressant d'étudier les effets des transports (fiabilité, ...) sur l'emploi et le fonctionnement du marché du travail.

M. Jean-Pierre Duport pense que la fiabilité est un point important mais que les effets sur le fonctionnement du marché du travail devraient être traités par ailleurs.

M. Yvonick Renard suggère que le sujet « dérégulation et statistique » soit proposé comme thème de réflexion à la formation « Transports, tourisme ».

Avec l'accord des membres du Bureau, le Président confirme la création du groupe de travail.

Le débat aborde alors la question des enquêtes au bord des routes qui fait l'objet de l'avis n° 3 de la formation. M. Jean-Michel Charpin souhaite que le texte soit amendé en remplaçant « ...le Conseil prend acte (et non pas souhaite) que, ... » et d'autre part, compte tenu de la sensibilité du sujet, il demande une nouvelle formulation précisant que la présence des forces de l'ordre sera limitée aux fins de sécurité. Le bureau valide donc, compte tenu des enjeux, l'avis n° 3 sous réserve de ces légères modifications de forme qui n'en changent pas fondamentalement le sens.

IV. ACTUALITÉS INTERNATIONALES

1. Eurostat

M. Jean-Michel Charpin précise que l'ensemble des directeurs d'Eurostat ont pris leurs fonctions en mai 2004. Après 10 mois de fonctionnement très perturbé, l'activité d'Eurostat est redevenue normale et plusieurs dossiers ont été présentés au dernier CPS. Il signale que M. Michel Glaude occupe désormais l'un des postes les plus importants puisque sa direction couvre à la fois les statistiques sociales et les statistiques d'entreprise.

Les réunions du CPS sont plus difficiles du fait de l'accroissement du nombre de participants. Dans ce contexte, le PG (*Partnership Group*) devrait désormais jouer le rôle de Bureau et voir son rôle s'accroître. M. Jean-Michel Charpin y a été élu ainsi que le directeur de l'INS tchèque.

2. Comité statistique de l'OCDE

La création de ce comité est importante. Jusque là, l'OCDE avait une forte activité statistique mais pilotée directement au sein de chaque département thématique. Le Comité sera associé aux choix statistiques de l'OCDE. M. Jean-Michel Charpin a été élu au Bureau du Comité.

3. Conférence des statisticiens européens

M. Jean-Michel Charpin indique que les sujets qui ont fait l'objet de discussions importantes portent sur les contraintes budgétaires des INS et l'intérêt de déterminer des « priorités négatives ». En effet, le sentiment largement partagé est que l'Europe a fait croître de manière très importante la charge statistique. Il est vraisemblable que le prochain CPS fera des propositions précises pour limiter ou supprimer certains règlements. Il faudra que le Cnis puisse s'adapter à ce contexte nouveau.

4. Conférence annuelle des DGINS 2004

M. Jean-Louis Lhéritier présente le programme de la Conférence qui aura lieu à Paris en septembre prochain. Le principal thème portera sur les statistiques conjoncturelles et permettra de faire un bilan quatre ans après l'adoption du Plan d'action sur les besoins d'information dans l'UEM. Les producteurs ont fait des efforts importants pour atteindre, pour les 19 indicateurs retenus par le Conseil, un standard international tout en préservant la qualité des statistiques et leur pertinence au niveau national. Contrairement aux habitudes, cette conférence sera ouverte à des utilisateurs de l'information conjoncturelle, soit comme intervenants, soit comme discutants.

5. Réforme du CEIES

M. Jean-Louis Lhéritier rappelle qu'une réforme a été envisagée pour améliorer le fonctionnement du CEIES dans le contexte de l'élargissement. Une task force a été mise en place pour proposer une refonte visant à limiter les effectifs de façon à rendre le fonctionnement plus opérationnel. Le sujet sera évoqué au prochain CPS de novembre.

Au cours du débat qui s'ensuit, M. Yvonick Renard exprime de fortes craintes quant aux effets dévastateurs que pourraient avoir des priorités négatives. Il craint tout particulièrement un potentiel recentrage des activités d'Eurostat sur les besoins de la BCE aux dépens de ceux des partenaires sociaux. Il relève la relative inutilité de certaines demandes de la BCE pour les partenaires sociaux et cite en particulier le suivi des prix à l'importation. Il s'inquiète de l'abandon possible de statistiques sur l'agriculture alors que la présence de nouveaux entrants fait peser un risque de concurrence accrue. Ses inquiétudes concernent également, et pour les mêmes raisons, la réforme du CEIES.

M. Jean-Christophe Le Duigou exprime des préoccupations assez proches par rapport aux priorités négatives qui doivent être le résultat d'une réflexion et non pas d'une décision a priori. Il craint la fragilisation du système d'information. En ce qui concerne la réforme du CEIES, il reconnaît la nécessité d'une réforme pour rendre cette instance plus opérationnelle. Mais il souhaite que les réalités nationales qui fondent la statistique ne soient pas évacuées et craint une dérive « technocratique » si les partenaires sociaux sont remplacés par des experts.

M. Jean-Pierre Bompard souligne le « vide syndical » dans le programme de la Conférence des DGINS et suggère que la CES (Confédération européenne des syndicats) soit représentée. En ce qui concerne les priorités négatives, il n'est pas hostile à ce qu'une réflexion permette de déterminer les statistiques à conserver à tout prix et celles dont on peut se passer.

M. Bruno Robine trouve curieux le concept de priorité négative et souhaite qu'une discussion ait lieu en amont avant de procéder à un « désempilage ».

M. Jean-Michel Charpin fait remarquer que, dans de nombreux pays, le rôle des universitaires est plus important dans les instances consultatives mais il souhaite que l'expérience française puisse être utile dans la réforme du CEIES.

M. Jean-Pierre Puig rappelle que la Conférence des DGINS se limite d'habitude aux directeurs généraux des INS. La prochaine conférence permettra une ouverture aux utilisateurs. Pour le Cnis, MM. Jean-Pierre Duport, Jean-Christophe Le Duigou et Yvonick Renard y participeront mais il peut être envisagé d'associer également la CES. Actuellement, le CEIES n'est pas impliqué dans le pilotage du système statistique européen, contrairement au Cnis dans le cas français. L'objectif recherché est de l'impliquer davantage tout en limitant le nombre de ses membres. Or, au niveau européen, il est probable que les organisations « technocratiques » sont mieux organisées que la société civile.

M. Jean-Christophe Le Duigou suggère qu'une organisation avec deux structures comme celle du Cnis qui comprend un Bureau et un Conseil pourrait être une solution d'équilibre.

Le Président approuve la proposition de M. Le Duigou et reconnaît que le choix des personnes est très important pour le bon fonctionnement du Cnis.

V. PRESENTATION DES PROJETS D'AVIS SUR LES PROGRAMMES STATISTIQUES 2005

M. Jean-Pierre Puig présente d'abord l'ossature de ce qui pourrait constituer l'avis général présenté au Bureau de novembre. Les avis proposés par les formations pourront être modifiés à la marge car ils sont en cours de validation par les présidents et rapporteurs.

M. Pierre-Marie Descolonges souhaite que la formation « Démographie, conditions de vie » puisse traiter du problème des travailleurs pauvres dont le nombre augmente. Il souhaite également qu'une dimension conjoncturelle soit prise en compte. Il souligne le besoin pour la société civile d'une mise à disposition en ligne des données locales. Enfin, dans le domaine de la formation « Éducation, formation », il souhaite que soit mieux appréhendé, en particulier au niveau des régions, le phénomène de sortie de plus en plus précoce du système scolaire sans diplôme.

M. Denis Durand souhaite que la question des moyens ne soit pas éludée. Il souligne l'émergence de certains thèmes dans le domaine social, en particulier la mesure du pouvoir d'achat. Reconnaisant que l'Insee s'est fortement impliqué sur la mesure de l'inflation (dénominateur), il souhaite que la réflexion se poursuive sur la question du revenu (numérateur).

M. Benoît Robin confirme le besoin de mieux connaître l'évolution des revenus et du pouvoir d'achat. Il souhaite que, dans le contexte de l'élargissement européen, on parvienne à une meilleure connaissance de la notion de coût de la main d'œuvre en en définissant mieux les contours (épargne salariale, ..) dans un souci de comparabilité internationale. Dans le domaine de la formation « Démographie, conditions de vie », la question de l'illettrisme lui paraît importante à traiter.

M. Claude Nespo appuie cette demande concernant l'illettrisme et l'échec scolaire.

M. Bruno Robine pose le problème de la décentralisation et de la statistique, en particulier dans le domaine des transports.

M. François Vincent souhaite que soit traité le problème du passage à la retraite qui est un problème transversal et concerne à la fois l'emploi, les revenus,.. en lien avec les migrations.

M. Jean-Pierre Bompard se demande quelle est l'efficacité des avis du Cnis et souhaite qu'un suivi soit assuré. Il n'est pas sûr que la question des moyens soit vraiment primordiale.

M. Jean-Pierre Duport reconnaît qu'il n'est peut-être pas opportun de mettre en avant cette question même si elle correspond à une véritable préoccupation.

M. Patrice Chevallier pense qu'il est maladroit de centrer la question des moyens sur l'évaluation des politiques publiques : l'objectif doit être plutôt, pour le Cnis, de répondre aux besoins des partenaires sociaux.

M. Yvonick Renard s'inquiète de ce que la décentralisation pourrait être à l'origine d'une multiplication d'enquêtes non coordonnées. Il est souhaitable que les initiatives s'effectuent dans le cadre de la loi de 1951.

M. Jean-Pierre Duport suggère une réflexion plus approfondie sur les besoins des décideurs locaux, en particulier en ce qui concerne les questions émergentes (transports et qualité de vie). Ceci dépasse les besoins d'information des collectivités locales. Il ne pense pas qu'il soit nécessaire de créer une formation « Conjoncture » mais que les besoins d'information dans ce domaine doivent être pris en compte.

M. Jean-Pierre Puig rappelle qu'il existe, dans chaque formation, un suivi des avis émis l'année précédente ; il serait peut-être nécessaire de faire remonter au Bureau une synthèse de ce suivi pour l'avis général. Quant au débat de fond sur les moyens, il lui semble difficile de l'exclure, bien que le rôle du Cnis est de se prononcer sur les produits et pas sur les moyens.

M. Jean-Michel Charpin émet des réserves sur un avis concernant les moyens et rappelle que la situation est délicate puisque le Ministre des Finances est également Président du Cnis.

M. Jean-Pierre Bompard suggère que le Président du Bureau fasse un courrier au Ministre ce qui lui paraît plus efficace qu'un avis du Cnis. Il envisage également une pétition syndicale.

M. Jean-Pierre Duport évoque également la possibilité d'évoquer cette question dans son introduction à l'Assemblée plénière. Mais il faut y réfléchir dans la mesure où l'on est aux limites du champ de compétence du Cnis.

M. Denis Durand préfère une démarche de tous les partenaires sociaux à une pétition syndicale.

Enfin, M. Jean-Pierre Duport demande que l'avis 4 de la formation « Urbanisme, équipement, logement » soit complété : « Le Conseil encourage le ministère de l'équipement à poursuivre ses efforts pour bâtir un système d'information sur le parc locatif social en partenariat avec les représentants des bailleurs » mais également avec « les représentants des locataires et des utilisateurs ».

VI. POINTS DIVERS

1. Participation aux réunions de formation de printemps et fréquentation du site internet

M. Jean-Pierre Puig indique que les 11 réunions de printemps ont attiré plus de 450 participants dont plus de 40% d'utilisateurs (60% d'utilisateurs à la formation « Emploi, revenus »). Cela représente une augmentation importante par rapport à 2003 mais les trois Rencontres organisées pour préparer le programme à moyen terme avaient un peu éclipsé les réunions de formation qui, de surcroît, s'étaient déroulées en période de fortes grèves des transports.

Depuis le début de l'année 2004, le site du Cnis accueille tous les mois plus de 15 000 utilisateurs (hors Insee) avec des pointes à 19 400 en mars et 17 700 en avril. La fréquentation du site sur les cinq premiers mois de l'année est en progression de 30% par rapport à la même période de l'année précédente. Au mois de mai, plus de 29 000 téléchargements de fichiers ont été réalisés.

La lettre d'actualités hebdomadaire compte 514 abonnés au 22 juin 2004.

2. Mission de l'IGF

M. Jean-Michel Charpin indique au Bureau que le Ministre d'État a demandé à l'Inspection Générale des Finances une mission de « benchmarking » entre l'Insee et les instituts statistiques étrangers. Cette mission s'inscrit dans un contexte de maîtrise des dépenses publiques ; elle est dirigée par M. Philip Dane.

3. Rencontre sur la décentralisation et les statistiques

Cette Rencontre est souhaitée par le Président de la formation « Statistiques régionales et locales » et pourrait avoir lieu en novembre au Sénat. Le Bureau souhaite qu'elle soit élargie à l'ensemble des acteurs locaux : entreprises, conseils économiques et sociaux, régionaux, ...

*

* *

Rappel : le prochain Bureau du Cnis se tiendra :

5 NOVEMBRE 2004 à 9H30 à l'Insee

Destinataires :

*Les membres du Bureau du Cnis
Les membres du Conseil
Les présidents et rapporteurs des formations
Les chefs de SSM*